



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

**Composition de la Commission départementale
de la coopération intercommunale (CDCI) de la Haute-Corse**

Mise à jour le 14 février 2017

Représentants des communes ayant une population inférieure à la moyenne communale du département :

- M. Jean-Félix ACQUAVIVA, maire de LOZZI ;
- M. Jacques BARTOLI, maire D'ISOLACCIO DI FIUMORBO ;
- Mme Stéphanie GRIMALDI, maire de LA PORTA ;
- M. Paul-Antoine PAOLANTONI, conseiller municipal de BISINCHI ;
- M. Frédéric MARIANI, maire D'OLMI CAPPELLA ;
- M. Jean-Marie VECCHIONI, maire de CAMPILE.

Représentants des cinq communes les plus peuplées du département :

- M. Gilles SIMEONI, conseiller municipal de BASTIA ;
- M. Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, maire de BIGUGLIA ;
- Mme Anne Marie NATALI, maire de BORGIO ;
- M. Ange SANTINI, maire de CALVI ;
- M. Antoine SINDALI, maire de CORTE ;
- M. Pancrace GUGLIELMACCI, adjoint au maire de CALVI.

Représentants des autres communes du département :

- M. Michel ROSSI, maire de VILLE DI PIETRABUGNO ;
- M. Ange FRATICELLI, maire d'ALERIA ;
- M. Dominique ROSSI, conseiller municipal de FURIANI ;
- M. Ange Pierre VIVONI, maire de SISCO.

Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ayant leur siège dans le département :

- M. François TATTI, Communauté d'agglomération de Bastia ;
- M. Pierre-Antoine PASQUALINI, Communauté de communes de Marana-Golo ;
- M. Pierre CHAUBON, Communauté de communes du Cap Corse ;
- M. Paul LIONS, Communauté de communes de l'Île-Rousse Balagne ;
- Mme Bernadette GAUBERT, Communauté de communes de l'Île-Rousse Balagne ;
- M. Jean-Pierre LECCIA, Communauté de communes du Nebbiu Conca d'Oro ;
- M. Lionel MORTINI, Communauté de communes de l'Île-Rousse Balagne ;
- M. Louis CESARI, Communauté de communes de Fium'Orbu Castellu ;
- M. Xavier POLI, Communauté de communes du Centre Corse ;
- M. Maurice CHIARAMONTI, Communauté de communes de la Costa Verde ;
- M. Antoine POLI, Communauté de communes de la Castagniccia - Casinca ;
- M. Pierre CASTELLI, Communauté des communes des Quatre Territoires ;
- M. Jean-Claude FRANCESCHI, président de la Communauté de communes de l'Oriente ;
- M. Martin BAGHIONI, Communauté des communes des Quatre Territoires ;
- M. Jean-Baptiste TAFANELLI, Communauté des communes des Quatre Territoires ;
- M. Jean-François PUCCINI, Communauté des communes des Quatre Territoires.

Représentants des syndicats mixtes et des syndicats de communes ayant leur siège dans le département :

- M. Louis SEMIDEI, président du Syndicat Intercommunal d'électrification et d'éclairage public de la Haute-Corse ;
- M. Pierre GUIDONI, Pôle d'équilibre Territorial du Pays de Balagne.

Représentants du Conseil départemental :

- M. Francis GIUDICI ;
- M. Yannick CASTELLI ;
- M. Pierre-Marie MANCINI ;
- M. Claudy OLMETA.

Représentants de l'Assemblée de Corse :

- Mme Marie-Thérèse MARIOTTI ;
- M. Hyacinthe VANNI.